

2019

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019

RAPPORT D'ACTIVITÉ



4

ÉDITORIAL ET INTRODUCTION

- 4 Par Robert Herrmann, président de la MOT
- 5 Par Jean Peyrony, Directeur général de la MOT

7

LA MISSION OPÉRATIONNELLE TRANSFRONTALIÈRE

8

VIE DE L'ASSOCIATION

- 9 Les instances
- 11 Les partenaires fondateurs et les ministères
- 11 Les adhérents
- 12 L'équipe technique



13

AXE I ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

- 14 Une plateforme de mise en réseau
- 18 Un centre de ressources
- 24 Une ingénierie technique au service des territoires transfrontaliers

31

AXE II CONTRIBUER AUX POLITIQUES TRANSFRONTALIÈRES À L'ÉCHELLE NATIONALE

- 32 Prise en compte du transfrontalier dans les politiques nationales
- 36 Appui à la construction des territoires transfrontaliers

39

AXE III REPRÉSENTER LES TERRITOIRES AUX NIVEAUX EUROPÉEN, OUTRE-MER ET INTERNATIONAL

- 40 Institutions européennes et prises de position
- 44 Projets, programmes et partenariats européens
- 46 Coopérations sur les frontières d'Outre-mer et à l'international



Robert Herrmann, président de la MOT, président de l'Eurométropole de Strasbourg

« Dans les moments de doutes que ressentent beaucoup de nos concitoyens, face aux transitions de toutes sortes, économiques, écologiques, démographiques, l'ouverture européenne et l'intégration transfrontalière sont une chance pour les territoires. »

« L'année 2019 a débuté par la signature du Traité franco-allemand d'Aix-la-Chapelle le 22 janvier. Il donne une marge de manœuvre plus conséquente aux collectivités locales et à leurs Eurodistricts. Le Comité de coopération transfrontalière permettra de résoudre les obstacles transfrontaliers. La France et l'Allemagne s'engagent à agir sur l'ensemble de leurs frontières, montrant ainsi la voie en Europe. C'est une nouvelle étape pour la coopération transfrontalière, pour la frontière franco-allemande, mais aussi les autres frontières !

L'année s'est terminée par l'approbation par l'Eurométropole de Strasbourg de son Schéma de coopération transfrontalière. Élaboré avec l'appui de l'ADEUS et de la MOT, réalisé en pleine entente avec les autres institutions : communes, future Collectivité européenne d'Alsace, Région Grand Est, notre État et nos voisins allemands. Il a défini les actions que nous voulons mener aux différentes échelles, à l'orée de la nouvelle période de programmation.

D'autres frontières se mobilisent sur des démarches similaires, comme c'est le cas pour la Métropole européenne de Lille (MEL), la Métropole Nice Côte d'Azur ou la Communauté d'agglomération Pays Basque, terreaux de projets concrets pour les territoires.

La crise sanitaire et économique, n'annihile pas, mais renforce le bien-fondé de ces approches. Après la sidération initiale et le manque de coordination entre États, la coopération horizontale et verticale a repris le dessus, dans la logique du Traité.

Nous l'avons particulièrement vécu en Alsace où la coopération directe du département du Haut-Rhin avec les autorités territoriales allemandes ont permis des évacuations sanitaires vers des hôpitaux allemands.

Dans les moments de doutes que ressentent beaucoup de nos concitoyens, face aux transitions de toutes sortes, économiques, écologiques, démographiques, l'ouverture européenne et l'intégration transfrontalière sont une chance pour les territoires frontaliers.

Au moment de passer le relais, je vous remercie, chers adhérents et partenaires, chère équipe de la MOT, pour ces deux années passées ensemble. Continuez à promouvoir cette approche, et nous surmonterons les nouvelles épreuves ! »



Conférence annuelle, à Genève, le 21 mars 2019

Introduction

Jean Peyrony, directeur général de la MOT

2019 a été une année de transition pour les territoires transfrontaliers et la MOT. L'engagement de la France et de l'Allemagne en faveur de l'intégration transfrontalière et européenne, scellée par le traité d'Aix-la-Chapelle (TALC), donne pour toutes les frontières une perspective et une méthode.

La perspective ? Des projets au service des territoires et de leurs habitants, dans le cadre d'une gouvernance et d'une stratégie transfrontalière.

La méthode ? Reconnaître aux acteurs locaux « des compétences appropriées, des ressources dédiées et des procédures accélérées ».

S'agissant des compétences légales, les opportunités offertes par le cadre législatif français se sont concrétisées en 2019 avec les schémas de coopération transfrontalière (SCT) des trois métropoles frontalières, celui de la Communauté Pays Basque, et la perspective du schéma alsacien résultant de la loi sur la Collectivité européenne d'Alsace (CEA). Ces démarches permettent aux collectivités de définir leur positionnement transfrontalier, à l'égard de leurs partenaires français et européens, à différentes échelles, ce qui sera un atout dans le processus de programmation en cours.

Les compétences légales sont inopérantes si les compétences techniques ne suivent pas. Ainsi, les agences d'urbanisme ont joué un rôle déterminant dans la réalisation des SCT, là où elles étaient

présentes. Mais en cas de déficit d'ingénierie locale, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) mise en place au 1/1/2020, a tout son rôle à jouer, avec ses partenaires nationaux, dont la Caisse des Dépôts/Banque des territoires, et leurs relais locaux. Pour les enjeux frontaliers, la MOT sera en 2020 à leurs côtés au service des territoires. Le programme Petites villes de demain sera à ce titre un premier test.

Sans attendre, dès 2019, la MOT s'est mobilisée, via les services proposés à l'ensemble des acteurs du transfrontalier, avec, entre autres, la promotion du cahier sur la transition énergétique, la brochure franco-allemande sur l'observation, les séminaires sur les coopérations métropolitaines et les mobilités, les « bons-à-tirer » ou des études plus lourdes (assistances juridiques, stratégies territoriales, études européennes). Elle a mis en place un comité technique restreint, représentatif des frontières et des échelles d'action, qui l'aidera à formuler de nouveaux modes d'action : programme de travail modulable, relance de groupes de travail...

S'agissant des ressources, l'année 2019 a vu le démarrage de la programmation post 2020. Les nouvelles orientations de la Commission (prise en compte des enjeux transfrontaliers par d'autres programmes qu'Interreg, appui à la gouvernance,...), constituent une opportunité, que les études de capitalisation menées par la MOT pour les régions Sud et Grand Est ont commencé d'explorer.

Le réseau des DR Caisse des Dépôts/Banque des territoires a tout son rôle à jouer pour développer le financement d'investissements transfrontaliers, en synergie tant avec la politique de cohésion qu'avec InvestEU. C'était le thème de la conférence annuelle lors de l'Assemblée générale de la MOT dans le Grand Genève, territoire qui [...].
La suite page suivante.

Suite de l'introduction

[...] montre la voie d'un co-développement transfrontalier, aussi grâce au mécanisme de compensation financière.

Des procédures accélérées doivent enfin permettre de lever les obstacles aux projets transfrontaliers. Certains devraient l'être localement, notamment ceux de nature administrative ou résultants d'un manque de connaissance ou de coordination transfrontalière. Sans préjuger de l'échéancier législatif, les 3D : Décentralisation, Différenciation, Déconcentration, ouvrent pour les territoires frontaliers des perspectives prometteuses.

Mais la résolution d'un obstacle peut nécessiter l'évolution du droit dans l'un ou les deux pays concernés, voire un accord interétatique ; dans ce cas, elle peut concerner d'autres frontières, et doit impliquer au niveau central les États. Au travers du TALC, les acteurs locaux ont les moyens d'agir et de faire remonter les obstacles au niveau national, voire européen.

L'action de la MOT au niveau national trouve ici tout son sens, à l'appui d'un pilotage parlementaire et interministériel de la coopération transfrontalière. En 2019, la MOT a interagi principalement avec les deux ministères qui ont un rôle particulier à jouer en matière de coordination - Cohésion des territoires ; Europe et Affaires étrangères – mais aussi ses réseaux, tant celui des ambassades que celui des conseillers diplomatiques. Ce pilotage

national devra être précisé en 2020, dans la perspective du « point de contact national » prévu par le projet de règlement ECBM, et si possible élargi à d'autres ministères.

Un sujet mérite qu'une attention particulière lui soit accordée au niveau national, celui de l'observation des territoires transfrontaliers. En 2019, la MOT a co-organisé une réunion du Comité stratégique transfrontalier, et échangé activement avec l'Allemagne, menant une démarche similaire, dans une perspective de mise en réseau européenne. Si certains phénomènes sont déjà étudiés, d'autres restent encore à explorer.

Enfin, l'action transfrontalière requiert l'impulsion européenne. En 2019, la MOT a activement interagi avec les institutions européennes : réactivation du groupe de travail sur la coopération transfrontalière créé dans la mandature précédente (Parlement) ; appui à la résolution d'obstacles et processus de programmation plus attentif aux territoires transfrontaliers (Commission) ; participation active à la semaine des villes et des régions, et à la plateforme des GECT (Comité européen des régions).

La MOT a initié un partenariat encore renforcé avec ces institutions pour 2020, avec la perspective du Borders Forum. Il aura pour enjeux de mettre en lumière les défis transfrontaliers, d'entraîner les États à soutenir les initiatives les plus ambitieuses de la Commission (solidarité face à la crise sanitaire et économique ; projet de règlement ECBM), et d'inviter à rassembler nos associations partenaires autour d'une Alliance pour les citoyens transfrontaliers.

« Ils ont dit en 2019 » Les membres et partenaires du réseau

« La MOT est un outil incontournable et intelligent de soutien de la coopération transfrontalière, une belle structure d'ingénierie, de mise en réseau et de production de ressources reconnue en France et en Europe. »

Message de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, lors de l'Assemblée générale de mars 2019.

« Le transfrontalier doit être au cœur de nos politiques publiques ».

Jean-René Etchegaray, Président de la Communauté Pays Basque.

« Pour relever au mieux les enjeux du transfrontalier, adhérer à la Mission Opérationnelle Transfrontalière et partager nos expériences au sein de ce réseau est primordial. »

Christian Dupessey, maire d'Annemasse, président d'Annemasse Agglo, vice-président de la MOT, et Jean Denais, maire de Thonon-les-Bains, président du Pôle métropolitain du Genevois français.

« Il s'agit pour nous de «faciliter ces complexités». (...) Celles qui consistent à améliorer les conditions de vie de celles et ceux qui sont frontaliers, qui aspirent à le devenir ou l'ont été mais aussi, celles des personnes qui vivent à proximité de la frontière que ce soit dans les métropoles ou les territoires peu denses. »

Edouard Jacque, Président de Frontaliers Grand Est, Conseiller régional, Région Grand Est.

La Mission Opérationnelle Transfrontalière

Créée en 1997 par le gouvernement français, d'abord sous la forme d'une coordination interministérielle, puis comme association (loi 1901), la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) possède un double statut, interministériel et associatif, unique en Europe.

La MOT a pour mission d'apporter une aide opérationnelle aux porteurs de projets et, plus globalement, aux territoires transfrontaliers. Elle est au service des acteurs de la coopération :

collectivités et leurs groupements, agences et réseaux, services centraux et déconcentrés des États, parlementaires, organismes publics et entreprises, institutions européennes, société civile ; et plus particulièrement, parmi tous ces acteurs, ses membres¹ et ses partenaires.

La MOT constitue un observatoire transfrontalier qui permet de connaître la situation aux frontières. Elle joue un rôle d'interface entre les administrations françaises et leurs interlocuteurs dans les pays voisins et en Europe, ce qui facilite l'émergence des projets transfrontaliers.

L'action de la MOT est encadrée par un programme partenarial décidé par ses membres.

¹ Voir la carte des adhérents page 10.

Le positionnement « multiniveaux » de la MOT, local, régional, national et européen, permet un dialogue structuré entre les autorités nationales et européennes, et les acteurs locaux et régionaux :

La MOT accompagne les territoires transfrontaliers et les acteurs de la coopération dans leurs projets. Elle met en réseau les acteurs et facilite l'échange d'expériences entre les territoires. Elle identifie les obstacles et recherche les solutions aux bons niveaux.

Elle accompagne le niveau national pour une meilleure prise en compte des territoires transfrontaliers dans les politiques publiques. Elle est un outil d'information, d'appui, de formation et de diffusion. Elle accompagne sur chaque frontière la coordination des États frontaliers.

Elle fait entendre la voix des territoires transfrontaliers en Europe. Elle contribue à la prise en compte de leur spécificité dans les programmes et les législations communautaires. Ces actions passent par des partenariats avec les institutions européennes, ainsi qu'avec d'autres organismes œuvrant pour la coopération en Europe et dans le Monde.





VIE DE L'ASSOCIATION

Les instances

Trois bureaux se sont tenus en 2019, les 20 mars, 4 septembre et 12 décembre.

Deux conseils d'orientation se sont tenus les 20 mars et 12 décembre.

La 22^{ème} assemblée générale a rassemblé près de 140 personnes, les 20 et 21 mars 2019 à Annemasse et Genève, à la frontière franco-suisse. À l'invitation d'Annemasse Agglo, du Pôle métropolitain du Genevois français, du GLCT Grand Genève et de la République et Canton de Genève, élus et techniciens, membres ou partenaires de la MOT, ont échangé sur les projets et les activités de la MOT.

Visite de terrain et conférence entre Annemasse et Genève

Suite au succès des visites de terrain en 2017 et en 2018, l'expérience d'une conférence accompagnée d'une visite de terrain a été renouvelée, cette année sur le thème des « investissements transfrontaliers » le 21 mars 2019 (voir page 16).

« Le Grand Genève est une réalité transfrontalière quotidienne, fruit de l'Histoire et d'une dynamique exceptionnelle. [...] Avec nos partenaires suisses, nous avons choisi de travailler main dans la main pour garantir la qualité de vie de ce territoire d'un million d'habitants. 2019 a été une année charnière pour notre région. »

Christian Dupessey, Maire d'Annemasse, Président d'Annemasse Agglo, Vice-président de la MOT, et Jean Denais, Maire de Thonon-les-Bains Président du Pôle métropolitain du Genevois français.



Annemasse Agglo, membre de la MOT depuis 2005, regroupe 12 communes de la Haute-Savoie et plus de 90000 habitants, et participe à de nombreux projets de coopération avec la Suisse, fondamentaux pour son développement, et axe notamment ses compétences autour de l'aménagement du territoire.

Avec plus de 420000 habitants, huit intercommunalités comprenant 120 communes, **le Pôle métropolitain du Genevois français**, qui a rejoint le réseau de la MOT en 2018, est un acteur majeur de la coopération transfrontalière, avec pour mission de coordonner l'action et la réflexion des intercommunalités françaises proches de Genève en vue de l'aménagement et du développement de son territoire.

Le GLCT Grand Genève constitue le premier groupement local de coopération transfrontalière chargé d'un projet d'agglomération transfrontalière. Devenu membre de la MOT en 2013, il exerce une mission d'orientation, de priorisation et de suivi des réalisations et intervient sur les thématiques transfrontalières.

La République et Canton de Genève a rejoint le réseau de la MOT en 2001. Il dispose de prérogatives importantes en ce qui concerne la coopération transfrontalière et joue un rôle transversal et intervient dans de multiples projets de coopération dans de nombreux domaines (économie, aménagement du territoire, environnement, etc.).



Réseau de la Mission Opérationnelle Transfrontalière

ROYAUME-UNI

Mer du Nord

DEUTSCHLAND

Manche

Océan Atlantique



- Enedis
- Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme
- Centre National de la Fonction Publique Territoriale
- Fédération des PNR
- Pôle Emploi Direction Générale
- Fédération française des clubs alpins et de montagne



© Mission Opérationnelle Transfrontalière - Décembre 2019

Catégorie d'adhérents

- Etats
- Régions, cantons ou communautés autonomes
- Départements ou provinces
- Groupements plurinationaux de collectivités territoriales
- ★ Dont: Groupements européens de coopération territoriale (GECT)
- Groupements de collectivités territoriales
- Communes
- Entreprises et CCI
- Fédérations et agences nationales
- Agences d'urbanisme et pôles métropolitains
- Associations de personnes morales et autres structures
- Associations de personnes physiques
- Personnes physiques (non représentées sur la carte)



Les partenaires fondateurs et les ministères

En 2019, les échanges avec les partenaires fondateurs et les ministères, qui subventionnent les travaux de la MOT, ont concerné :

Agence nationale de la cohésion des territoires (ex-CGET)

- L'observation transfrontalière, via le Conseil de l'observatoire des territoires (réunion le 25 juin), le Comité Stratégique Transfrontalier (voir page 37), la brochure franco-allemande co-éditée par le CGET et le Ministère fédéral de l'Intérieur, de la Construction et du Territoire allemand (voir page 19).
- Le groupe de travail intergouvernemental sur les solutions innovantes aux obstacles transfrontaliers (voir page 41).
- La mise en place d'une coordination interministérielle sur les questions transfrontalières (voir page 32).
- Intervention en clôture de l'Assemblée générale de Serge Morvan, commissaire général à l'égalité des territoires.
- Participation au point d'information « Préparer le post-2020 », le 26 septembre, et au Groupe du réseau Europ'Act Coopération Territoriale Européen (CGET/ Régions de France), le 7 novembre.
- Participation au Colloque « Gouvernance et coopérations », le 18 décembre.
- Echanges concernant la création de l'ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires), (voir Axe II).

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères²

- Communication d'une liste des territoires transfrontaliers pour des déplacements potentiels SEAE.
- Appui aux conseillers diplomatiques nommés auprès des Préfets de région.
- Questionnaire sur « Les remontées du réseau MOT au niveau national » (voir page 20).
- Appui à la mise en place d'une coordination interministérielle sur les questions transfrontalières.
- Participation à la réunion de la Commission nationale de la coopération décentralisée le 2 juillet, et des interventions concernant d'autres frontières.

Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales – DGCL

- Echanges sur les questions juridiques transfrontalières (page 35).

Ministère de l'Intérieur

- Rencontre avec le Cabinet du Ministre de l'Intérieur (Stéphane Bouillon, Directeur de Cabinet) le 29 mai.
- Appui aux conseillers diplomatiques nommés auprès des Préfets de Région.

Ministère des Outre-Mer

- Rendez-vous, le 27 mai, avec Stéphanie Alcalde, Adjointe au chef MDEI.
- Echanges avec la Conseillère diplomatique Guyane (Anne Suard), le 5 juin 2019.

Caisse des Dépôts – Banque des Territoires

- Relations avec les directions régionales et envoi de publications sur la coopération transfrontalière,
- Participation de la direction régionale Auvergne Rhône-Alpes lors de la conférence annuelle, à Annemasse en mars 2019 (page 16).
- Assistance pour faire émerger des projets d'investissements transfrontaliers.
- Recherche sur des réseaux de chaleur transfrontaliers pour la Direction Régionale Grand Est.
- Echanges avec Localtis ayant abouti à la publication de plusieurs articles sur la coopération transfrontalière.
- Editorial de la Caisse des Dépôts / Banque des territoires dans le cahier de la MOT sur la transition énergétique.
- Communiqué de la MOT sur le Printemps des territoires et participation, en mai et juin 2019,
- Communication avec les Directeurs de Pôles régionaux de Transdev.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

La MOT est soutenue financièrement par le Grand-Duché de Luxembourg. Le programme de travail 2019 a été défini via un avenant à la convention-cadre. Celle-ci comprend un soutien aux activités générales de la MOT ainsi que des actions spécifiques, en 2019 : le Groupe de travail sur les solutions innovantes aux obstacles transfrontaliers (co-présidé par le Luxembourg et la France) et la promotion du projet de règlement ECBM (voir page 41).

Les adhérents

EN 2019

- Quatre nouveaux organismes sont devenus membres :
- Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie
 - Département du Doubs
 - Fédération française des clubs alpins et de montagne
 - Perpignan Méditerranée Métropole

² En particulier avec la Délégation à l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT).

L'équipe technique

À la fin de l'année 2019, l'équipe technique est composée d'un directeur général, d'un secrétaire général, de trois responsables (politique européenne et vie de l'association, communication et documentation, et expertise juridique), de trois chargés de mission et d'une assistante de direction. Quatre stagiaires ont été accueillis à la MOT en 2019. L'année a été marquée par l'arrivée du nouveau secrétaire général, Aurélien Biscout, ainsi que de Thibault Devillard, chargé de mission « Études transfrontalières et projets européens ».

Les membres de l'équipe au cours de l'année 2019 :

Jean Peyrony
Directeur général

Aurélien Biscout
Secrétaire général

Sophie Dos Ramos
Assistante de direction

Domitille Ayrat
Responsable de la communication et de la documentation

Silvia Gobert-Keckeis
Responsable Politiques européennes et Vie de l'association

Petia Tzvetanova
Responsable de l'expertise juridique, Docteur en droit

Thibault Devillard
Chargé de mission Études transfrontalières et Projets européens

Jean Rubió
Chargé de mission Développement européen et Études transfrontalières

Raffaele Viaggi
Chargé de mission Études transfrontalières et projets européens

Stagiaires en 2019

Sabine Bailly
Emmanuel Tallu
Maureen Cossalter
Fanny Souillot



A photograph of a modern cable-stayed pedestrian bridge. A person in dark clothing is walking away from the camera on the bridge's path. The bridge has a tall, white, A-frame pylon with numerous cables. The background shows a cityscape with houses and trees under a cloudy sky.

**AXE I
ACCOMPAGNER
LES ACTEURS DE
LA COOPÉRATION
TRANSFRONTALIÈRE**



Une plateforme de mise en réseau



La MOT anime un réseau qui fédère les praticiens et les acteurs institutionnels de la coopération transfrontalière dans une approche multiniveaux. Il permet d'échanger les expériences, identifier les besoins et favoriser la recherche de solutions transfrontalières.

L'amélioration des pratiques dans tous les domaines et sur toutes les frontières, est un axe de travail majeur pour la MOT. Les conférences, les formations et les groupes de travail sont des lieux privilégiés de capitalisation et d'échanges de bonnes pratiques.



EN 2019

70

PARTICIPANTS AUX
PLATEFORMES DES
TECHNICIENS

6

CONFÉRENCES ET
FORMATIONS ORGANISÉES
PAR LA MOT

51

INTERVENTIONS DANS DES
ÉVÈNEMENTS

Conférences et séminaires

19èmes assises européennes de la transition énergétique

Près de 3 500 personnes se sont rassemblés, lors de ces assises à Dunkerque du 22 au 24 janvier 2019, autour du thème «Des territoires engagés et solidaires». La MOT a contribué à ce débat en organisant un atelier illustrant trois exemples de coopération transfrontalière en matière de transition énergétique : la mobilité bas-carbone dans le GECT West-Vlaanderen/Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale, présentée par la Communauté Urbaine de Dunkerque ; la «Smart border initiative» entre la Sarre et la Lorraine, portée par Enedis et enfin le projet franco-allemand «TANDEM» entre Metz Métropole et Worms (DE).

Journée technique du réseau de la MOT «Coopérations métropolitaines transfrontalières»

Le 25 septembre 2019, la MOT et le Grand Besançon ont organisé une journée sur les coopérations métropolitaines transfrontalières à Besançon. Autour de trois tables rondes, cette journée visait à étudier le rayonnement des villes et leurs fonctions métropolitaines dans un contexte de coopération transfrontalière. Elle a aussi été l'occasion d'illustrer les stratégies et les initiatives mises en place au niveau local sur plusieurs frontières. Rassemblant plus de 80 participants, elle a mis en perspective des expériences réussies, comme des projets transfrontaliers en matière d'enseignement supérieur et de recherche, de développement économique, d'offres de soins et de recherche sanitaire. Les tables-rondes ont été une opportunité pour la conduite d'un dialogue entre des représentants issus de différents territoires transfrontaliers. Les actes seront publiés en 2020.

Semaine européenne des régions et des villes - Atelier de la MOT sur la transition énergétique

La MOT a organisé un atelier le 8 octobre 2019 à Bruxelles, lors de la Semaine européenne des régions et des villes, intitulé «No country is an island: joint cross-border strategies for a clean energy transition». Il a mis en lumière les enjeux et actions pour mener à bien la transition énergétique à travers les frontières : l'implication active des citoyens, à l'exemple de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau ; la coopération en matière d'énergies marines renouvelables et d'innovation, présentée par l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine-Euskadi-Navarre ; les coopérations maritimes bas-carbone dans le détroit entre Tallinn (Estonie) et Helsinki (Finlande) ; et enfin, la stratégie énergétique franco-allemande pour le post-Fessenheim, détaillée par le Département du Haut-Rhin.

La MOT a également participé aux ateliers suivants : «Cross-Border Territories: Crucial places for engaging citizens for the future of Europe» (TEIN) ; «Better evidence on cross-border regions and INTERREG impacts» (DG REGIO) ; «Completing the toolbox to overcome legal obstacles in cross-border regions» (DG REGIO). Voir page 42.



PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/la-mot/evènements/>

Plateforme des techniciens

Lieu privilégié de l'expression du réseau, la plateforme des techniciens réunit les membres de la MOT pour échanger sur leurs besoins et les bonnes pratiques à partager.

En 2019, elle s'est réunie le 20 mars dans le cadre de l'Assemblée générale, avec pour ordre du jour : le programme de travail, le Grande Débat National (voir page 35), le questionnaire sur la remontée des besoins du réseau (voir page 20).

MISE EN PLACE D'UN COMITÉ TECHNIQUE

Confrontée à un contexte transfrontalier en profonde évolution, la MOT s'est fixée pour objectif de **renforcer ses liens de proximité avec les territoires transfrontaliers**, concernés au premier chef par ces évolutions.

C'est à ce titre qu'il est apparu nécessaire de constituer, en complémentarité de la Plateforme des Techniciens, un **Comité Technique de la MOT**, en capacité de former une « communauté transfrontalière de proximité ».

Soucieux de disposer d'un Comité Technique suffisamment représentatif de la diversité de nos territoires, membres et réseau technique, nous avons retenu un nombre restreint de techniciens aux profil, expérience et poste variés.

Ce Comité a vocation à devenir **le lieu de co-construction et d'orientation technique de la MOT**, sur des sujets comme :

- les évolutions de la MOT, le programme et les priorités, et autres sujets stratégiques,
- les groupes de travail amenés à se structurer dès 2020,
- les publications.

Il a vocation à se réunir trois fois par an, en présentiel et/ou à distance. Le premier s'est déroulé le 6 novembre.



Première réunion du Comité Technique à la MOT, le 6 novembre

Conférence annuelle

20-21 mars 2019

à Annemasse et Genève

A l'invitation d'Annemasse Agglo, du Pôle métropolitain de Genevois français, du GLCT Grand Genève et de la République et Canton de Genève, la MOT a organisé une conférence sur le thème « Les investissements transfrontaliers ». Ces deux journées ont célébré la réalisation des projets d'infrastructures transfrontalières entre la France et la Suisse, en présence de près de 140 personnes. La première table ronde « De la planification à la gestion » présentait la manière dont les acteurs locaux et régionaux, français, suisses et même européens ont fait vivre, ensemble, ces projets d'infrastructures transfrontalières. La deuxième table ronde sur « Le soutien des États et de l'UE » abordait les capacités d'intervention au niveau des deux états frontaliers et de l'Union européenne, dans cette coopération transfrontalière aussi avancée.

Visites de terrain et fiches projets sur les investissements transfrontaliers

Lors des visites de terrain organisées dans le cadre de la conférence, les participants ont pu être au cœur des projets d'investissements et de mobilité du Grand Genève, avec les visites du chantier de la nouvelle gare d'Annemasse, de la prolongation du tramway entre la France et la Suisse ou encore de la nouvelle voie verte transfrontalière. Un dossier complet composé de quatre fiches projets a été réalisé à cette occasion :

→ « Ouvrage d'infrastructure transfrontalière du CEVA »

La ligne ferroviaire CEVA (Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse) est le trait d'union ferroviaire manquant entre la Suisse et la France. Cette liaison de 16 kilomètres permet de gommer l'effet frontière et d'offrir une alternative en termes de mobilité transfrontalière aux quelques milliers de travailleurs frontaliers entre la France et la Suisse.

→ « Offre de transport Léman Express »

Intégrant le projet d'infrastructure ferroviaire CEVA, l'arrivée du Léman Express concrétise le développement de l'une des agglomérations les plus riches de France et de Suisse. Le Léman express s'étale sur 240 kilomètres de ligne et connecte 43 gares sur le bassin du Grand Genève, reliant les cantons de Vaux et de Genève et les départements de l'Ain et de Haute-Savoie. Le Léman Express compte environ 50 000 passagers chaque jour.



→ « La voie verte du Grand Genève »

Développée en surface au-dessus de la ligne CEVA, la voie verte du Grand Genève, réservée aux piétons et cyclistes, promeut la mobilité douce dans les déplacements quotidiens et de loisirs à l'échelle transfrontalière entre Annemasse et Genève.

→ « L'Extension du Tramway Annemasse-Genève »

L'extension du Tramway Annemasse-Genève s'inscrit dans l'offre globale de mobilité transfrontalière, dont l'objectif premier est d'améliorer les déplacements de la population du Grand Genève. La nouvelle liaison permettra de relier le centre-ville de Genève au cœur d'Annemasse en moins de 25 minutes.

➊ PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/la-mot/evenements/>

Formations

La MOT co-organise des formations destinées à son réseau et aux acteurs de la coopération transfrontalière, ou y contribue dans le cadre de partenariats. Elle intervient également auprès de réseaux tels que les services déconcentrés de l'Etat ou les directeurs régionaux de la Banque des Territoires, afin de les sensibiliser à la coopération transfrontalière.

Formations en 2019

→ 7ème édition de la Master-Class «Trans/Frontières et Dialogue des disciplines : La Diplomatie Territoriale et l'Innovation»

avec l'Institut Catholique de la Méditerranée (ICM) et l'Institut d'Études Catalanes (IEC), du 30 janvier au 1er février, à Barcelone.

La MOT a participé à la 7ème édition, qui a réuni une vingtaine de Masters d'études territoriales et spécialités européennes de toute la France et de pays limitrophes, ainsi qu'une centaine de participants enseignants-chercheurs et professionnels.

→ Journée d'actualité «Mobilité transfrontalière - Regards franco-belges»

Le 13 novembre 2019, le CNFPT, l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai et la MOT ont organisé une journée d'actualité à Lille, qui portait sur les problématiques de mobilités transfrontalières. Cette journée a permis de mettre en avant le cas de la frontière franco-belge, caractérisée par des dynamiques territoriales très diverses.

→ Webinaire «Quelles opportunités pour le développement de services publics transfrontaliers entre la France et les pays voisins ?»

Restituant une étude réalisée en 2018 sur la situation des services publics transfrontaliers, la MOT et le programme ESPON ont organisé un webinaire en ligne le 21 novembre 2019. Il a mis en lumière les enjeux de la mobilité transfrontalière et des services publics transfrontaliers aux frontières françaises. Première expérience en matière de webinaire pour la MOT, cet événement virtuel a pu réunir une quarantaine de participants issus des différents espaces transfrontaliers du réseau. La MOT est intervenue à la suite de la présentation des résultats de l'étude pour détailler les dernières évolutions connues en matière de modèles de gouvernance transfrontalière, et les perspectives pour le développement des services publics liées à la prochaine période de programmation.

EN 2019

→ Réalisation d'une rubrique «les formations au transfrontalier» sur le site de la MOT.

→ Participation à la réunion de travail de l'OFAJ sur l'apprentissage transfrontalier avec des acteurs franco-allemands le 29 mai.

→ Intervention sur «La coopération territoriale en Europe» lors du séminaire de formation franco-allemand «Europe, Etats, territoires : dialogue de sourds ?» organisé par l'Euro-Institut le 14 mai à Strasbourg.

→ Intervention sur «Les collectivités territoriales et la coopération transfrontalière» lors de la formation et journée thématique «Place et enjeux pour les collectivités territoriales en Europe» le 23 mai 2019, à Strasbourg à destination des élèves ingénieurs en chef territoriaux à l'Institut National des Etudes Territoriales, CNFPT/INET.

→ Intervention lors du séminaire de formation pour les conseillers EURES Grande Région, du Frontaliers Grand Est, le 24 juin à Metz.

NOUVELLE RUBRIQUE « LES FORMATIONS AU TRANSFRONTALIER » SUR LE SITE DE LA MOT

Afin de valoriser l'ensemble des séminaires et formations de ce type, la MOT a préparé en 2019 une rubrique dédiée sur son site Internet.

PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/la-mot/evenements/formations-au-transfrontalier>

70

PARTICIPANTS A
LA PLATEFORME DES
TECHNICIENS

51

INTERVENTIONS
DANS DES
ÉVÉNEMENTS



Webinaire sur les services publics transfrontaliers, 21 novembre



Un centre de ressources

Depuis sa création, la MOT a constitué un important centre de ressources, dont une partie est mise à la disposition de tous sur son site Internet et une autre est réservée à ses membres.

En complément, la MOT diffuse des actualités et des informations ciblées à son réseau. Certains thèmes sont approfondis dans le cadre de publications plus larges.

Ce travail répond au besoin d'information et de partage de la connaissance des acteurs de la coopération transfrontalière.



EN 2019

10 NEWSLETTERS

115 ARTICLES D'ACTUALITÉ

1380 ARTICLES DE PRESSE MIS EN LIGNE (RÉSERVÉS AUX ADHÉRENTS)

215 DOCUMENTS INSÉRÉS DANS LE PORTAIL DOCUMENTAIRE (RÉSERVÉS AUX ADHÉRENTS)

1 QUESTIONNAIRE « REMONTÉE DES BESOINS DU RÉSEAU MOT AU NIVEAU NATIONAL »

Publications

Diffusion du Cahier « Transition énergétique et coopération transfrontalière »

Cette publication de 24 pages, publiée en français et en anglais, a été valorisée en janvier 2019, à l'occasion des assises européennes de la transition énergétique à Dunkerque. Imprimée en 1500 exemplaires, elle a été diffusée aux adhérents et membres du réseau, ainsi qu'à une liste de contacts ciblés sur la thématique de la transition énergétique.

POUR LE CONSULTER

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/la-mot/publications/cahiers>

Brochure « France- Allemagne : l'observation transfrontalière au cœur de l'Europe »

Cette brochure franco-allemande sur l'observation transfrontalière dans une perspective européenne a été publiée début 2019 en français, anglais et allemand, à la suite de la signature du traité d'Aix-la-Chapelle. Elle affirme la nécessité de mettre en place une observation multiniveaux des territoires transfrontaliers, ainsi que l'ambition franco-allemande de promouvoir cette approche non seulement sur leur frontière commune, mais également sur leurs autres frontières et partout en Europe. Elle a été réalisée par la MOT et le BBSR (Institut fédéral de la Recherche sur le Bâtiment, la Ville et le Développement Urbain) en Allemagne, pour le compte du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) - Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales en France, et du Ministère fédéral de l'Intérieur, de la Construction et du Territoire en Allemagne. Elle a été largement diffusée au cours de l'année 2019 : aux adhérents et membres du réseau, ainsi qu'à une liste de contacts ciblés au niveau national et européen.

POUR LA CONSULTER

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/france-allemande-l-observation-transfrontaliere-au-coeur-de-l-europe>



CONTRIBUTIONS DANS DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

« **Planning across borders – space, time and narratives** »

Article de Jean Peyrony, publié dans « Transdisciplinary Discourses on Cross-Border Cooperation in Europe », Sous la direction de Joachim Beck, Ed. Peter Lang, Coll. Euroclio, Vol. 107, 2019, pp. 419-437.

« **Diplomatie territoriale et coopération transfrontalière. Le cas des frontières françaises** »

Article de Jean Peyrony, publié dans « La diplomatie des collectivités territoriales des années 1980 à nos jours », Sous la direction de Birte Wassenberg et Marion Aballéa, Ed. L'Harmattan, Coll. Cahiers de Fare, N°17, 2019, pp. 75-102.

« **1st Governance Workshop: Cross-Border governance** »

Article de Jean Peyrony, publié dans « Lectures on cross-border governance », Central European Service for Cross-Border Initiatives (CESCI), 2019, pp. 11-43.

« **Concevoir les services publics frontaliers** »

Article de Jean Peyrony, publié dans la revue « Intercommunalités », Ed. ADCF, N°238, avril 2019, pp. 5.

« **Le transfrontalier dans la politique européenne de cohésion** », « **Les territoires transfrontaliers, laboratoires de l'Europe** », « **Le Grand Luxembourg ou le défi de la métropolisation transfrontalière** », « **Plaidoyer pour des agences d'urbanisme transfrontalières** »

Articles de Jean Peyrony et Aurélien Biscuit, publiés dans « L'Europe par les territoires », sous la direction de Brigitte Bariol-Mathais, Karine Hurel et Marianne Malez, Ed. Gallimard, Coll. Points Fnau – Alternatives, N°10, 2019.

 Les ouvrages sont référencés dans le portail documentaire : <http://www.espaces-transfrontaliers.org/ressources/portail-documentaire/>



Questionnaire

« Remontée des besoins du réseau MOT au niveau national »

La MOT a réalisé, en lien avec la DAECT (voir page 11), un questionnaire portant sur la « Remontée des besoins du réseau MOT au niveau national ».

Destiné aux 600 acteurs de son réseau, il a eu pour vocation de nourrir l'évolution stratégique de la MOT et de faire remonter les besoins des territoires transfrontaliers vers le niveau national :

Quels objectifs de coopération pour les acteurs locaux ?

Quelles attentes vis-à-vis de la MOT, de ses missions, de ses services et de son modèle économique ?

L'enquête s'est structurée en quatre thèmes :

- 1 - Observation, stratégie, planification
- 2 - Gouvernance et action politique
- 3 - Information, citoyenneté, sentiment d'appartenance
- 4 - Financement des projets

Pour chacun de ces thèmes, les adhérents ont été interrogés sur leurs coopérations avec d'autres collectivités, les actions menées, les obstacles rencontrés, et les besoins en matière d'ingénierie et de soutien technique et financier. De nombreux obstacles ont ainsi pu être identifiés.

Les 30 réponses, représentant un taux de retour de 41 % sont issues de :

- 18 collectivités ou groupements de collectivités,
- 6 structures transfrontalières,
- 6 autres structures.

Ces 30 adhérents coopèrent aux frontières de la France avec :

- 85 collectivités françaises,
- 114 collectivités non françaises.

Les résultats ont été présentés lors du Conseil d'orientation du 12 décembre 2019, et adressés à l'ensemble du réseau. Ils ont nourri la préparation du programme de travail 2020 de la MOT, et les échanges avec les partenaires nationaux et européens.

Résultats

Parmi les messages clés, thèmes et actions menées ou à mener :

« Duplication de l'approche franco-allemande sur d'autres frontières »

Plusieurs adhérents soulignent l'exemple de la coopération franco-allemande avec la mise en place du Comité de coopération transfrontalière (Traité d'Aix-la-Chapelle) et demandent une duplication sur leur frontière.

« Observation »

Ce thème fait l'objet du programme de travail de l'Observatoire des Territoires (CGET) et du Comité Stratégique Transfrontalier (CGET et MOT) : mise en réseau des observatoires transfrontaliers ; synergie avec l'Allemagne (démarche parallèle à la démarche française, projet MORO sur l'observation transfrontalière) et le niveau européen.

« Stratégie et Gouvernance »

Ce thème fait l'objet de nombreux séminaires, groupes de travail, et études menées par la MOT.

« Citoyenneté »

La MOT se tient prête à poursuivre les actions menées en 2018 (appui aux consultations citoyennes transfrontalières) et 2019 (participation au Grand Débat).

« Financements »

Ce thème fait l'objet d'ores et déjà de plusieurs démarches (étude pour la BEI ; appui à la dimension transfrontalière du programme « Action cœur de ville », etc.).

Actions à mener « Obstacles »

Dans le contexte actuel, il faudrait généraliser sur l'ensemble des frontières la démarche mise en place par le Préfet Grand Est ; faire connaître et structurer l'appui de la MOT tant au niveau national que déconcentré.

PLUS D'INFOS

Note sur les résultats du questionnaire :
www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user_upload/documents/Espace_Membres/Evenements/CO/12-2019/CO_2019_12_questionnaires.pdf



Territoires transfrontaliers aux frontières françaises



Echelle locale

- Structure de gouvernance transfrontalière à caractère urbain
- Parc naturel frontalier ou structure de gestion transfrontalière d'un espace naturel
- Structure de gouvernance transfrontalière à caractère mixte
- Principal équipement opérationnel transfrontalier

Echelle régionale

- Structure de gouvernance transfrontalière

☆ **Groupeur Européen de Coopération Territoriale (GECT)**



Communes suisses : JU : Jura, NE : Neuchâtel, VD : Vaud, GE : Genève, VS : Valais.

© Mission Opérationnelle Transfrontalière - Janvier 2020

« L'actualité transfrontalière », la newsletter de la MOT

Publiée chaque mois en français et en anglais, la newsletter de la MOT se compose de 4 pages pour mettre en avant :

- les territoires transfrontaliers, les projets concrets ;
- les actualités au niveau local, national et européen ;
- les activités du réseau.

PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/la-mot/publications/newsletter/>

Réseaux sociaux

Les actualités de la MOT sont diffusées sur les réseaux sociaux, notamment via ses comptes Twitter (933 abonnés) et LinkedIn (466 abonnés, soit x3 en 2019).



La newsletter est un outil de mise en réseau et de capitalisation des expériences ; elle associe chaque mois les acteurs territoriaux.



EN 2019

10

NEWSLETTERS
DIFFUSÉES

3800

DESTINATAIRES PAR
MAIL

- La liste de diffusion de la MOT a été mise en conformité avec le règlement européen relatif à la protection des données. La traçabilité des contacts est assurée et les désinscriptions automatiques en un seul clic.

« Espaces transfrontaliers », un site de référence sur la coopération transfrontalière

Le site Internet de la MOT constitue un site de référence unique sur la coopération transfrontalière. Il est disponible en français et en anglais. Les ressources sont référencées par frontière, par territoire et par thème pour permettre un classement et des recherches ciblées.

Le site Internet présente :

- des actualités et annonces d'événements mises à jour au quotidien ;
- des analyses territoriales et thématiques : 65 frontières, 114 territoires, 31 thèmes ;
- une base de données de 836 fiches projets ;
- un fonds cartographique de 172 cartes produites par la MOT ;
- les événements, activités et productions de la MOT ;
- les activités européennes : prises de position, programmation, partenariats, Groupe de travail intergouvernemental sur les obstacles transfrontaliers (ECBM), Comité stratégique transfrontalier sur l'observation.

PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.eu>

EN 2019

- Actualités : 115 articles d'actualités et 65 annonces d'événements mis en ligne.
- Ressources :
 - Thèmes : cinq rubriques thématiques mises à jour (aménagement du territoire et urbanisme, coopération maritime, fleuves et rivières, macrorégions, société civile).
 - Frontières : deux frontières et leurs fiches territoriales (France-Belgique et France-Italie).
 - Projets : 64 nouvelles fiches projets.

176

SESSIONS (UTILISATEURS
DIFFÉRENTS)
COMPTABILISÉES
CHAQUE JOUR³, SOIT UNE
AUGMENTATION DE +33%
PAR RAPPORT À 2018.

43%

DES CONSULTATIONS
CONCERNENT LES
RESSOURCES³.

3 Source : Google Analytics



Des ressources réservées aux membres

 PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/espace-membres/>



Un portail documentaire

Le portail documentaire de la MOT propose une documentation ciblée sur la coopération transfrontalière. La consultation des documents est réservée aux membres, et sur demande aux étudiants et aux chercheurs. L'accès libre permet de consulter le moteur de recherche et les références documentaires.

L'outil enregistre une moyenne de **1403 visites mensuelles**, sur toute l'année.

EN 2019

4574

DOCUMENTS RÉFÉRENCÉS DONT 2196 TÉLÉCHARGEABLES EN LIGNE. 215 NOUVEAUX DOCUMENTS EN 2019.

Un espace membres

L'animation de l'Espace membres en ligne propose d'autres ressources aux adhérents, comme :

- les informations et la documentation des conférences, des instances, des groupes de travail, de la plateforme des techniciens, des formations ;
- un fonds juridique sur les structures de la coopération, le cadre légal aux frontières françaises, les principaux textes ;
- les études et les « bons-à-tirer » réalisés par la MOT.

EN 2019

- L'animation et l'actualisation des contenus.
- Une nouvelle rubrique consacrée aux formations au transfrontalier (voir page 17).

Des revues de presse

Les revues de presse de la MOT sont réservées aux membres. Elles sont envoyées au réseau (environ 600 contacts) en moyenne deux fois par mois. Les articles issus pour une grande partie de la presse quotidienne régionale sont classés par frontière ; une partie concerne également le niveau national et européen. Ils alimentent une base de données en ligne, avec une recherche avancée permettant de sélectionner les articles par date, thèmes, frontières, territoires, etc.

Cette ressource donne une vision complète de ce qu'il se passe dans les territoires aux frontières françaises.

EN 2019

18

REVUES DE PRESSE REPRÉSENTANT **1380 ARTICLES DE PRESSE SUR TOUTE L'ANNÉE.**

Une ingénierie technique au service des territoires transfrontaliers

Lille

La MOT intervient auprès des collectivités, services des États et autres acteurs de la coopération transfrontalière dans le cadre d'études et de missions d'expertise. Celles-ci peuvent concerner des diagnostics territoriaux, des stratégies transfrontalières, des études juridiques ou thématiques, une assistance à maîtrise d'ouvrage, etc.

La MOT joue son rôle de conseillère et de facilitatrice par un appui stratégique et technique dans le cadre du service de « bons-à-tirer » (BAT). Ce service réservé aux adhérents⁴ permet de bénéficier d'une journée de travail annuelle de l'équipe technique de la MOT. Les interventions portent sur des questions techniques et juridiques, une intervention lors d'un événement, etc. Les notes produites sont mises à disposition des adhérents sur l'espace membres du site Internet dans un but de mutualisation.

⁴ Personnes morales aux frontières françaises



EN 2019

16

BONS-À-TIRER AU SERVICE DES ADHÉRENTS

16

ÉTUDES

125

ENTRETIENS MENÉS DANS LE CADRE DES ÉTUDES TERRITORIALES

32

FRONTIÈRES COUVERTES DANS LE CADRE DES ÉTUDES

12

FRONTIÈRES COUVERTES DANS LE CADRE DES BAT

Bons-à-tirer (BAT) au service du réseau réalisés en 2019

ROYAUME-UNI

Intervention le 23 janvier 2019 sur la restructuration de la route sur la volonté de l'action du BEST Flandre-Dunkerque-Et de d'opola à partir d'exemples comparables à ceux d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque (AGUB)

Journée d'actualité « Mobilité transfrontalière regards franco-belges » co-organisée par la MOT, le CNFPT et l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai le 13 novembre 2019 à Lille, CNFPT

Intervention le 26 mars 2019 à Arras lors d'un séminaire technique sur l'avenir de la coopération franco-britannique sur les outils de coopération transfrontalière disponible en FR-RU, Département du Pas de Calais

Intervention le 23 octobre 2019 lors de la fête d'anniversaire des 50 ans de coopération transfrontalière avec la Belgique, au sein de la Département du Nord les Provinces de Flandre et de Flandre occidentale, Département du Nord

BELGIQUE

Bruxelles

Lille

Etats des lieux des structures juridiques constituées autour d'un fleuve en Europe, Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole

Analyse comparative des outils juridiques FR/BE/NL disponibles pour la structuration d'un réseau des villes dans la Meuse, Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole

LUXEMBOURG

Luxembourg

ALLEMAGNE

Metz

Intervention le 24 juin 2019 sur le thème « Regard croisé sur la législation applicable en matière de harcèlement au travail au sein de la Grande région », Frontaliers Grand Est

Expertise juridique sur les possibilités de transformation d'une ligne de bus spécialisée pour les travailleurs transfrontaliers entre Erstein (FR) et Lahr (DE), en une ligne de bus transfrontalière régulière intégrée au réseau public local, GECT Strasbourg-Ortenau

Strasbourg

Présentation le 29 mars 2019 de la rénovation du Traité de l'Elysée lors de l'Assemblée générale de l'Eurodistrict Trinational de Bâle

Enjeux de l'économie résidentielle et préventive sur le territoire franco-luxembourgeois, Trans transformateur de l'Arc Jurassien

SUISSE

Bâle

Intervention le 4 juillet 2019 sur le thème de l'économie résidentielle dans le cadre de cycles annuels, Forum transfrontalière de l'Arc Jurassien

Genève

Exemplarité du Pôle métropolitain du Genevois français en matière de mobilité durable et de transition énergétique, Pôle métropolitain du Genevois français

FRANCE

Lyon

Etude de faisabilité d'un Congrès politique et d'un GECT associant la collectivité de Saint Martin et Sint Maarten, Collectivité de Saint Martin

Préparation et intervention à Modano le 23 octobre lors de l'Assemblée Générale de la conférence des Hautes-Vallées et du Comité de Pilotage du P1Ter CourAlp, Communauté de Communes du Briançonnais

ITALIE

Nice

Daredevil sur les agences d'attractivité transfrontalières européennes, Métropole Nice Côte d'Azur

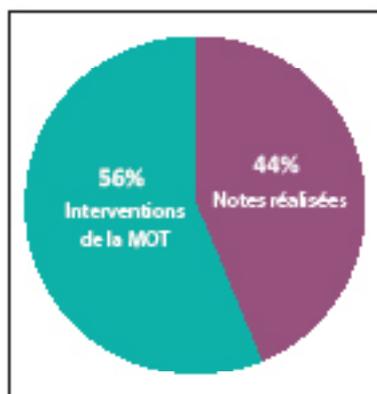
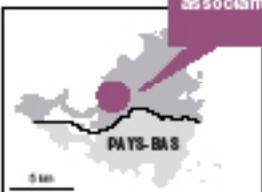
MONACO

Intervention le 25 mars 2019 sur les outils de coopération transfrontalière disponibles en FR-ES, Communauté de Communes Pyrénées Hautes Pyrénées

ANDORRE

ESPAGNE

Mer Méditerranée



Type de bon-à-tirer

- Note réalisée
- Intervention de la MOT

Image de l'Agence d'attractivité transfrontalière

Stratégies transfrontalières

La loi MAPTAM⁵ permet aux métropoles frontalières de se doter d'un Schéma de Coopération Transfrontalière (SCT). Lille, Strasbourg et Nice ont saisi cette opportunité et travaillent depuis 2018, avec le soutien de la MOT, à construire une stratégie pour structurer leur politique transfrontalière. D'autres territoires ont suivi ce mouvement comme la Communauté d'agglomération Pays Basque.

Dans les cas de Lille, Strasbourg et du Pays Basque, la MOT est intervenue en appui des agences d'urbanisme⁶ sur le sujet de la gouvernance transfrontalière :

- Pour le SCT de **la Métropole européenne de Lille** (MEL), les apports de la MOT en 2019 ont concerné la mise en réseau avec les autres SCT, notamment dans la perspective de la programmation post 2020. Le travail se poursuit en 2020 en partenariat avec l'ADULM (Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole).



Strasbourg/Kehl
© SPL Deux Rives



Séminaire de co-construction du SCT à Nice

⁵ Loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles.
⁶ ADULM pour le SCT de la Métropole européenne de Lille ; ADEUS pour le SCT de l'Eurométropole de Strasbourg ; AUDAP pour la SCT de la Communauté d'agglomération Pays Basque.



RÉUNION DU RÉSEAU DES SCT AVEC LA DG REGIO

La MOT a accompagné les représentants des trois métropoles et de l'agglomération Pays Basque lors d'une première réunion de travail avec la DG REGIO organisée le 19 décembre à Bruxelles. Cette réunion, outre le partage des expériences entre les sites, a permis d'aborder : le rôle des programmes de la politique européenne de cohésion vis-à-vis des espaces urbains transfrontaliers, la place des villes et des entités transfrontalières dans ces programmes, les liens avec les stratégies macro-régionales et les autres politiques, et la gouvernance urbaine transfrontalière.

- Pour le SCT de **l'Eurométropole de Strasbourg**, les apports de la MOT ont concerné l'appui méthodologique et juridique à la réalisation d'une stratégie ainsi qu'un benchmark avec les autres métropoles frontalières. Dans la droite ligne du Traité d'Aix-la-Chapelle et de la création prochaine de la Collectivité Européenne d'Alsace, ce SCT est d'ores-et-déjà source de nouveaux projets de coopération bilatérale, en particulier avec le BBSR et l'IMEG (Initiative allemande pour les Régions Métropolitaines Transfrontalières). Le SCT a été approuvé en conseil métropolitain le 18 décembre 2019.

- Pour la Stratégie de Coopération Transfrontalière de **la Communauté d'agglomération Pays Basque**, la MOT a appuyé la réalisation d'une stratégie à différentes échelles et d'une proposition sur l'évolution de la gouvernance transfrontalière (notamment du GEIE Eurocité Basque). Une analyse de la répartition des compétences partagées entre les collectivités en transfrontalier a été produite. La stratégie a été votée en conseil communautaire le 14 décembre 2019.

Pour **la Métropole Nice Côte d'Azur**, le travail de la MOT a porté sur l'ensemble de la stratégie. Il a permis à la métropole azurélienne de mieux comprendre les caractéristiques socio-économiques, institutionnelles, politiques, culturelles et fonctionnelles du territoire transfrontalier. Il s'agissait également de doter la métropole d'une vision globale de l'existant en matière de coopération transfrontalière, d'associer les élus dans la démarche d'élaboration, d'identifier les acteurs de part et d'autre de la frontière pour leur mise en réseau pérenne, de réaliser une stratégie de développement transfrontalier et de réfléchir à différents scénarii de structuration institutionnelle et juridique de la gouvernance transfrontalière. La mission a connu une phase d'accélération au cours de l'été 2019 avec l'organisation de trois visites d'études à Monaco, Turin et Gênes, d'un séminaire de co-construction à Nice, et la finalisation du SCT. Il a été approuvé par le Bureau de la Métropole le 16 décembre 2019.

Territoire transfrontalier de l'Ardenne franco-belge

La MOT a débuté en avril 2019 une mission d'assistance technique de la Communauté d'agglomération Ardenne Métropole pour la réalisation d'un plan stratégique pour le développement du territoire transfrontalier de l'Ardenne franco-belge. Cette mission est co-réalisée avec IDELUX pour le compte de la Région wallonne.

L'objectif est d'améliorer le dialogue franco-belge dans sa portion ardennaise, de contribuer au positionnement régional du territoire transfrontalier, de construire une vision spatialisée et partagée par les acteurs et institutions, et de permettre au territoire de proximité de l'Ardenne franco-belge de participer à la stratégie transfrontalière dans la perspective 2021-2027. Quatre ateliers thématiques ont été réalisés en janvier 2020 afin de co-construire la stratégie, suivis par un comité de pilotage consacré à la gouvernance transfrontalière. La mission s'est achevée début mars 2020.



L'Ardenne franco-belge

« Grâce à son réseau, la MOT permet aux métropoles d'échanger entre elles sur leurs méthodologies, les obstacles rencontrés, les contextes politiques locaux, ainsi que de relayer leurs besoins auprès des autorités nationales et européennes. »

Anne Sander, Députée européenne, Vice-présidente de la MOT.

L'emploi en Flandre occidentale dans une Métropole transfrontalière

Débutée au printemps 2018, cette étude pour le compte de la Métropole Européenne de Lille (MEL) visait à éclairer la MEL sur les caractéristiques socio-économiques de la Flandre belge, les modes de fonctionnement du tissu économique et du secteur de l'emploi.

Ce travail a permis d'identifier la prise en compte du transfrontalier par les services de l'emploi de part et d'autre, les bonnes pratiques flamandes en matière d'emploi transposables côté français et d'identifier les obstacles à la mobilité transfrontalière.

La dernière phase de l'étude, dont le rapport final a été édité en janvier 2019, a vu l'organisation d'un atelier créatif visant à consolider les pistes d'actions pour améliorer la situation de l'emploi dans la MEL, en lien avec la Flandre occidentale.



Capitalisation des programmes européens – Assistance technique Europ'Act

Coopération transfrontalière en Région Sud

Ce travail, débuté en mai 2019, a été commandé par la Région Sud dans le cadre d'un appel à projets du programme Europ'Act⁷. Il a associé les quatre départements frontaliers des deux espaces ALCOTRA et MARITTIMO et s'inscrit dans la préparation des programmes de coopération transfrontalière Interreg 2021-2027.

Une analyse des projets et partenaires présents sur le territoire de la région a été réalisée. Le rapport détaille les résultats, l'impact, la valeur ajoutée des projets, les contraintes et les facteurs de réussite des opérations. Il a mobilisé 94 répondants, complété par 15 entretiens ayant permis d'approfondir le diagnostic.

A l'automne, trois séminaires de capitalisation ont rassemblé 105 acteurs entre Nice, Digne-les-Bains et Gap. Une conférence de clôture franco-italienne est prévue en septembre 2020 à Marseille pour mettre en valeur les réussites des projets ALCOTRA et MARITTIMO et bâtir un consensus régional en vue de la programmation Interreg 2021-2027.



Programmes de coopération territoriale européenne pour la Région Grand Est

La MOT et l'Euro-Institut réalisent depuis juin 2019 une mission de capitalisation des programmes de coopération territoriale européenne pour la Région Grand Est. Menée dans le cadre d'un projet Europ'Act⁷, elle a pour objectif d'améliorer et de valoriser l'efficacité des programmes européens (Interreg et programmes sectoriels) afin qu'ils renforcent le développement territorial et favorisent la suppression des obstacles à la coopération.

L'analyse de la mise en œuvre des projets doit permettre de formuler des recommandations pour le positionnement stratégique des collectivités à l'égard des dynamiques de coopération existantes.

Trois séminaires de co-construction à destination des acteurs régionaux pour chaque espace (Rhin supérieur, Grande Région et France-Wallonie-Flandres) ont été organisés entre décembre 2019 et février 2020. Ils ont réuni près de 80 participants chacun. La Région doit utiliser ce bilan pour construire sa position pour la mise en œuvre des programmes 2021-2027. Une conférence finale de se tiendra le 9 octobre 2020 à Metz.



⁷ Programme national d'assistance technique interfonds au service de la mise en œuvre des fonds européens structurels et d'investissement en France pour la période 2014-2020.

Études juridiques

Refuges des Pyrénées

A la demande de la Fédération française des clubs alpins et de montagne, la MOT appuie les partenaires du projet ENTREPYR II (INTERREG Poctefa), dans le cadre du choix et de la mise en œuvre d'un montage juridique transfrontalier sous la forme d'une association de droit espagnol. Cette structure vise la promotion de l'utilisation transfrontalière des hébergements de montagne dans les Pyrénées (FR-ES-AD), et le développement conjoint et durable, grâce à une coopération transfrontalière pérenne entre les gestionnaires, les propriétaires et les gardiens des refuges. L'assistance de la MOT consiste en un accompagnement global de la démarche, à partir de la définition, du choix, et jusqu'à la rédaction des statuts et la création de la structure de gestion transfrontalière.

Conférence des Présidents des Régions ultrapériphériques (CPRUP)

Ce travail avait pour objectif d'apporter aux Présidents des RUP, réunis en CPRUP, un appui juridique dans le choix de la structure juridique la plus adaptée pour assurer une existence autonome et une personnalité juridique propre à la CPRUP. L'assistance de la MOT a consisté dans la présentation des options juridiques issues à la fois du droit de l'UE mais aussi des droits internes des trois Etats des RUP, avec un benchmark de l'existant, ainsi qu'une définition détaillée et une analyse des avantages et inconvénients de chaque structure, notamment en termes de coûts de constitution et de fonctionnement, mais aussi de temps de constitution et de souplesse/ lourdeur de fonctionnement.

GECT transport entre la Corse et la Sardaigne

Cette assistance consiste à apporter un appui technique et juridique à l'Office des transports de la Corse (OTC), chef de file du projet « Gestion Européenne Conjointe des Connexions et Transports Transfrontaliers pour les Iles » (GEECCTT-Iles, INTERREG Maritime- Marittimo), au cours des différentes étapes de la constitution et de la mise en œuvre du GECT « Transport » entre la Collectivité de Corse, l'OTC et la Région autonome de Sardaigne. La MOT intervient dans la rédaction de la convention constitutive et des statuts, ainsi qu'au cours de la procédure de saisine des autorités nationales compétentes pour validation de la constitution.



Refuge du Maupas, Pyrénées
© Gaël Mundutéguy

Projet PROSANTE (Hautes-Vallées)

La MOT a réalisé une assistance juridique sur le territoire transfrontalier franco-italien entre le centre hospitalier des Escartons de Briançon et la région Piémont (France/Italie), dans le cadre du projet Prosanité (INTERREG Alcotra). Cette étude a consisté à définir un périmètre transfrontalier pertinent au sein duquel des dispositifs administratifs et juridiques innovants pouvaient être proposés. La définition du périmètre s'est effectuée à la lumière des besoins et obstacles en termes de maintien d'une offre de santé efficace face à l'éloignement des principaux centres urbains.

La MOT s'est employée à formuler des propositions administratives et juridiques à l'attention des autorités locales et nationales ainsi que des institutions européennes afin de créer des dispositifs institutionnels de santé répondant aux besoins dans un cadre juridique sécurisé. L'objectif général de l'étude a consisté à essayer de faciliter les parcours de santé transfrontaliers et la mise en place d'une véritable communauté de santé pour praticiens et patients franco-italiens sur un territoire transfrontalier fort imbriqué. Les thématiques principales ont été le transport sanitaire, les protocoles de santé, la confidentialité des données médicales, l'exercice ponctuel des médecins, etc. Enfin, la MOT s'attache à rechercher une reconnaissance du territoire par les autorités françaises et italiennes et par la proposition d'un cadre juridique et institutionnel négocié (notamment eu égard à l'absence d'accord-cadre sanitaire franco-italien).

Mobilité professionnelle des réfugiés à la frontière FR-BE

Dans le cadre du projet « AB Réfugiés » (Interreg V France-Wallonie-Vlaanderen) et à la demande de la POM Flandre Occidentale, cette étude a consisté, à la lumière d'une meilleure compréhension des statuts de réfugiés existants du côté français et du côté belge, de développer une analyse comparative des cadres juridiques de l'emploi et de la formation des réfugiés français et belges respectivement en Belgique

(Régions wallonne et flamande) et en France.

En identifiant les obstacles à cette mobilité transfrontalière, la MOT et son sous-traitant belge ont produit un état des lieux et des propositions concrètes à l'attention des autorités.

A l'issue du travail d'analyse, les acteurs de l'emploi ont pu disposer d'une feuille de route opérationnelle contenant les informations utiles et démarches pour les réfugiés et plus largement les étrangers en mobilité dans la zone transfrontalière. La mission s'est achevée au début de l'année 2020.

Etudes européennes

Investissements et développement économique

La MOT a réalisé une mission pour le compte de la BEI⁸ dont l'objectif était de dresser un inventaire des projets transfrontaliers d'investissement et de développement économique, ainsi que de produire une analyse des obstacles et des besoins dans une sélection de territoires transfrontaliers⁹. Pour ce faire, la MOT a renforcé son partenariat avec le CESC (Hongrie) pour mener plus de 50 entretiens avec des acteurs du transfrontalier européens. La mission a commencé en novembre 2018 et s'est achevée en mai 2019.

Sécurité urbaine

La MOT apporte son assistance au European Forum for Urban Security (EFUS) dans le cadre du projet PACTESUR, qui vise à améliorer les capacités des villes et des acteurs locaux dans le domaine de la sécurité des espaces publics vulnérables aux attaques terroristes, et à mettre en place une action coordonnée dans le domaine de la sécurité publique dans dix villes européennes. La MOT a contribué à l'échange et à l'identification de bonnes pratiques et à la transférabilité de ces dernières aux villes participant au projet.

B-Solutions – Hôpital de Cerdagne

La MOT a été retenue en tant qu'expert européen dans le cadre du deuxième appel à propositions de l'initiative B-Solutions¹⁰ de la DG REGIO. Au regard de son expertise, elle a été sollicitée pour assister l'Hôpital de Cerdagne en vue d'une accélération des procédures de reconnaissance des qualifications et des diplômes des professionnels médicaux entre la France et l'Espagne. L'absence de méthode standardisée ralentit considérablement les procédures de reconnaissance transfrontalière (plusieurs mois) et limite la création d'équipes médicales transfrontalières stables. La mission s'est déroulée en octobre 2019.

B-Solutions – Transport et prise en charge des patients à la frontière franco-belge¹¹

Dans le cadre du deuxième appel à propositions B-Solutions, la MOT s'est vu confier une mission à l'attention des autorités de santé franco-belges, pour accompagner l'évolution du cadre juridique régissant l'aide médicale d'urgence transfrontalière entre les deux pays. Actuellement, la convention existante ne permet pas de couvrir toutes les situations et tous les acteurs intervenants à la frontière dans le domaine de l'aide médicale d'urgence, ce qui ralentit considérablement les interventions et met en péril la vie des patients. La MOT est intervenue par une proposition de modification du cadre existant en fonction des besoins locaux et des cadres juridiques internes et bilatéral franco-belges. La mission, débutée fin septembre, s'est achevée par la rédaction du rapport final en octobre 2019.



Réunion annuelle du projet Pactesur à Gdansk, le 4 juillet 2019

8 European Investment Advisory Hub de la BEI.

9 Euregio Meuse-Rhin, BENELUX, Allemagne-Pologne, Espagne-Portugal, Suède-Finlande, Italie-Slovénie et frontières de la Hongrie.

10 L'initiative «b-solutions» est l'une des actions soutenues par la DG REGIO dans le cadre de la Communication «Stimuler la croissance et la cohésion des régions frontalières de l'Union européenne» de septembre 2017. Son objectif est d'identifier et de promouvoir des méthodes durables pour résoudre les obstacles d'ordre juridique et/ou administratif rencontrés le long des frontières terrestres intérieures de l'Union européenne.

11 Dans le cadre de la Convention SMUR transfrontalière France-Belgique de 2007.



**AXE II
CONTRIBUER
AUX POLITIQUES
TRANSFRONTALIÈRES
À L'ÉCHELLE
NATIONALE**



Prise en compte du transfrontalier dans les politiques nationales

Depuis l'origine, la MOT s'attache à faire prendre en compte les problématiques transfrontalières dans les politiques publiques. C'est le sens du soutien financier qu'apporte à la MOT l'administration centrale, et en particulier l'ANCT, la Caisse des Dépôts / Banque des Territoires et plusieurs ministères.

L'année 2019 s'inscrit dans la préparation de la politique de cohésion 2021-2027 aux frontières françaises. Elle a été marquée par la poursuite de la réforme territoriale, et de nouveaux dispositifs sur les frontières du Grand Est (Traité franco-allemand d'Aix-la-Chapelle, future Collectivité Européenne Alsace) qui peuvent inspirer les autres frontières. Les outils de gouvernance, et leurs évolutions juridiques, ont également été au cœur des préoccupations de la MOT.



EN 2019

70

RÉPONSES JURIDIQUES
APPORTÉES PAR TÉLÉPHONE OU
PAR MAIL

Politiques nationales et transfrontalier

En termes de stratégie, la MOT a travaillé tout au long de l'année sur la réalisation de SCT (Schémas de Coopération Transfrontalière), dont ceux de Lille, Strasbourg, Nice et du Pays basque. Elle a organisé deux réunions sur les quatre SCT, les 15 mai à Paris, et 19 décembre à Bruxelles en présence de la Commission européenne (voir page 26). Elle est également intervenue sur « Les concepts des coopérations métropolitaines en France et perspectives dans une région transfrontalière » lors de la conférence « Quel modèle et enjeux d'alliance pour l'aire métropolitaine transfrontalière de Karlsruhe et Strasbourg » le 27 février à Strasbourg organisée par l'ADEUS.

En termes de résolution des obstacles, la MOT a réalisé une remontée des besoins au niveau national (voir page 20) et a accompagné les discussions sur la proposition du règlement ECBM, mécanisme destiné à la résolution des obstacles, de la Commission européenne (voir page 41). Elle a également mené une réflexion sur une transposition à d'autres frontières avec les membres du réseau dans le cadre des remontées du terrain.

Mise en œuvre du Traité d'Aix-la-Chapelle

Le 22 janvier 2019, a été signé le Traité d'Aix-la-Chapelle à l'occasion du 56^{ème} anniversaire du traité de l'Elysée. Ce traité est complété par une liste de projets prioritaires pour sa mise en œuvre. La MOT a été associée tout au long de l'année à sa mise en œuvre concernant son volet transfrontalier. Elle en a assuré la promotion, notamment via une newsletter dédiée publiée en février.

Le traité est compris par les deux pays comme susceptible d'inspirer de nouvelles méthodes pour la coopération transfrontalière (en particulier l'implication des collectivités, des parlementaires nationaux et des structures transfrontalières, la prise en compte des thématiques de l'observation, des stratégies de projets prioritaires, et de la résolution des obstacles, la duplication sur d'autres frontières).



ANCT - PRISE EN COMPTE DU TRANSFRONTALIER

Avec la mise en place de l'ANCT, Agence nationale de la cohésion des territoires, en janvier 2020, la MOT a participé aux réflexions concernant la prise en compte de la coopération transfrontalière par la future structure. Plusieurs hypothèses ont été travaillées notamment quant à la prise en compte du transfrontalier par les « programmes d'appui territorialisés », l'une des modalités d'intervention de l'ANCT, à l'instar des programmes « Action Cœur de Ville » : Petites Villes de demain, Montagne... La MOT prend toute sa part à la poursuite de cet échange en 2020.

« La France et l'Allemagne doivent montrer l'ambition. Il s'agit autant de symboles que d'avancées concrètes pour le quotidien des milliers de frontaliers qui traversent chaque jour frontière. »

Emmanuel Macron, Président de la République française, le 22 janvier 2019, lors de la signature du traité d'Aix-la-Chapelle.

PLUS D'INFOS

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/traité-franco-allemand-aix-la-chapelle>



Planification aux frontières françaises

Contribution de la MOT au Grand Débat National

Attentive aux préoccupations citoyennes suscitées par les quatre thèmes du Grand Débat National, la MOT y a contribué en mars 2019 :

- **Transition écologique** : prônant l'idée que la culture de la transition écologique doit devenir une culture transfrontalière et que les territoires transfrontaliers sont des acteurs à part entière dans ce domaine, la MOT a publié un cahier thématique, définissant la plus-value des projets transfrontaliers (voir page 19).
- **Fiscalité et dépenses publiques** : les espaces transfrontaliers sont soumis à une forte concurrence économique avec les pays voisins. Le rapport de trois parlementaires de 2010, qui proposait de faire de ces espaces frontaliers un moteur de compétitivité dans la construction européenne, en y expérimentant des pôles de développement économique frontaliers, reste d'actualité.
- **Démocratie et citoyenneté** : les espaces frontaliers sont des lieux privilégiés où s'exprime le sentiment de citoyenneté européenne face aux visions nationalistes, qui resurgissent en temps de crise. La MOT, avec l'Institut Jacques Delors, y a promu l'organisation de consultations citoyennes.
- **Organisation de l'Etat et services publics** : l'organisation des espaces transfrontaliers nécessitent des politiques publiques capables de répondre aux besoins des populations frontalières. C'est pourquoi une action publique coordonnée est nécessaire, ce notamment à travers l'émergence de services publics transfrontaliers.

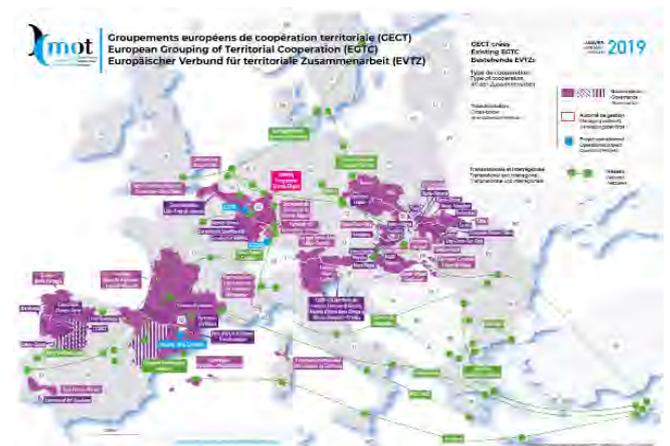
PLUS D'INFOS

www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user_upload/documents/Documents_MOT/GDN_Contribution_MOT.pdf

EN 2019

- Intervention lors du séminaire ARL (25-27 novembre à Cologne) dans le cadre d'un projet franco-allemand sur les politiques urbaines, en vue de la rédaction d'un chapitre «Cross-border territorial cooperation between France and Germany: évolution, convergence and perspectives».
- Accompagnement de la création de la collectivité européenne d'Alsace, dont participation au voyage d'études à Bolzano (23 avril).
- Réunion le 3 décembre avec le Secrétaire d'Etat du Land de Sarre, Roland Theis.

Outils de gouvernance



Aux niveaux national et européen

La MOT assiste les services ministériels et déconcentrés français concernés par la mise en oeuvre du règlement européen relatif au Groupement européen de coopération territoriale (GECT), et à sa révision. Elle participe aux réflexions sur l'outil juridique ECBM (voir page 41).

Aux frontières

La MOT est régulièrement sollicitée par les GECT aux frontières françaises sur des questions liées à leur mise en place et à leur fonctionnement, lorsque celui-ci relève du droit français. La MOT a mis en place des échanges avec les services ministériels et déconcentrés concernés, et organisé des réunions de travail afin de soutenir le processus législatif et réglementaire. Elle a poursuivi son travail de remontée des besoins et de lobbying au niveau européen. Un travail comparable est mené pour les autres outils de gouvernance de droit public (GLCT, etc.) ou de droit privé (GEIE, association transfrontalière, etc.) vis-à-vis des autorités et services de l'Etat.

EN 2019

- Participation au Colloque « Gouvernance et coopérations », le 18 décembre au CGET.

Programmation 21-27 au niveau national

La MOT a une mission d'assistance générale pour l'accompagnement de la politique de cohésion et de la politique de coopération territoriale européenne aux frontières françaises.

EN 2019

- Participation au Point d'information sur les aides d'Etat dans le cadre de l'objectif CTE 2014-2020, le 28 novembre au CGET.



Appui à la construction des territoires transfrontaliers

L'implication de la MOT dans l'appui à la construction des territoires transfrontaliers a été multiple en 2019. Le champ de l'observation a été investi, via le suivi des démarches relatives à cette problématique dans les territoires frontaliers, mais également au niveau central (CGET et INSEE), prérequis essentiels pour fonder des politiques publiques efficaces. Cette année a également été marquée par la poursuite du Comité Stratégique Transfrontalier et par la publication d'une brochure sur l'observation transfrontalière franco-allemande en partenariat avec le BBSR allemand.



EN 2019

- 1 RÉUNION DU COMITÉ STRATÉGIQUE TRANSFRONTALIER SUR L'OBSERVATION
- 1 MÉMORANDUM POUR LA CRÉATION D'UN RÉSEAU EUROPÉEN SUR L'OBSERVATION TRANSFRONTALIÈRE
- 3 PARTENARIATS AVEC LES RÉSEAUX NATIONAUX

Observation des territoires transfrontaliers

La MOT a accumulé une expertise unique en matière d'observation des territoires transfrontaliers, notamment à travers les études et les cartes qu'elle réalise. Cependant, les données sont à réactualiser continuellement. La nécessité de renforcer les outils d'analyse et d'observation est plus que jamais d'actualité.

Comité Stratégique Transfrontalier (CST)

Le 26 juin 2019 s'est tenue la 8^{ème} réunion du CST réunissant les représentants des ministères en charge de l'aménagement du territoire de la France et des pays voisins (Allemagne, Luxembourg, Italie, Suisse) ainsi que des instituts statistiques, des observatoires transfrontaliers aux frontières françaises (Observatoire interrégional du marché de l'emploi, Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique, SIG Grande Région, GéoRhéna) et des agences d'urbanisme.

Lieu de gouvernance unique, le CST contribue à la coordination et à l'harmonisation des actions de ses partenaires en matière d'observation transfrontalière. Il participe à la mobilisation des programmes européens pour intégrer les démarches d'observation dans une dynamique européenne.

La réunion du 26 juin a permis de dégager un accord sur les points suivants :

- recenser les besoins et les thématiques prioritaires,
- engager un partenariat franco-allemand,
- mettre en réseau les initiatives France/Allemagne/UE,
- établir un schéma multiniveau de l'observation transfrontalière,
- clarifier la mise à disposition des différentes échelles de fonds de cartes.

En fin d'année 2019, la MOT et le CGET ont lancé une enquête auprès des acteurs locaux de l'observation transfrontalière afin de recenser leurs besoins. Cette enquête doit permettre de bâtir un programme de travail pour le CST.

PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/activites-ue/comite-strategique-transfrontalier/>

Projet MORO – Observation aux frontières de l'Allemagne

L'Institut fédéral allemand de recherche sur le bâtiment, les affaires urbaines et l'aménagement du territoire (BBSR)¹² a lancé un deuxième projet pilote de recherche spatiale (MORO) sur l'observation transfrontalière aux frontières de l'Allemagne dont l'un des objectifs est d'aboutir à la constitution d'un catalogue d'indicateurs transfrontaliers qui pourra servir de base sur l'ensemble des frontières européennes. La MOT a participé aux ateliers de lancement de ce projet le 9 octobre, puis les 5 et 6 décembre 2019 à Bonn (Allemagne).

¹² <https://www.bbsr.bund.de/BBSR/EN/SpatialDevelopment/SpatialDevelopmentEurope/AnalysesSpatialDevelopment/Projects/network-crossborderdata/start.html>

MÉMORANDUM POUR LA CRÉATION D'UN RÉSEAU EUROPÉEN SUR L'OBSERVATION TRANSFRONTALIÈRE

Les 5 et 6 décembre 2019 à Bonn, étaient réunis les signataires du « Memorandum pour la création d'un réseau sur l'observation transfrontalière ». L'Allemagne souhaite ainsi coordonner un réseau européen sur l'observation transfrontalière avec la France à ses côtés, s'inscrivant dans la dynamique du Traité d'Aix-la-Chapelle.

Ce réseau rassemble des administrations nationales en charge de la cohésion des territoires, des instituts statistiques nationaux, des réseaux de territoires transfrontaliers et leurs observatoires, des réseaux académiques.

Il aura la charge de recenser les besoins et de progresser sur les données, aux échelles européenne ou plurinationale (harmonisation, mise en réseau d'acteurs), nationale ou locale sur des sujets spécifiques liés aux caractéristiques des territoires.

Dans ce cadre, la MOT propose de coordonner au niveau européen la capitalisation de l'information sur les structures transfrontalières existantes et d'élaborer une typologie de territoires fonctionnels transfrontaliers.



Réunion sur l'observation, à Bonn, les 5 et 6 décembre 2019

Réseau des SCT

Dans le contexte de la réalisation des Schémas de Coopération Transfrontalière (SCT) des métropoles de Lille, Strasbourg et Nice (et de la stratégie de coopération transfrontalière de la Communauté d'agglomération Pays Basque) (voir page 26), la MOT a organisé le 15 mai 2019 une réunion du « Réseau des SCT » réunissant ces quatre territoires.



Cet échange a confirmé la pertinence d'une grille de lecture commune, fondée sur l'approche fonctionnelle (quelles thématiques, à quelles échelles ?) et les principes de l'inter-territorialité (coopération horizontale par-delà les frontières administratives ; et verticale dans le cadre d'une gouvernance multi niveaux).

Elle a confirmé la nécessité de partir des enjeux quotidiens des citoyens, d'impliquer les partenaires économiques et sociaux ; le besoin d'observation et d'ingénierie, pour lesquels les agences d'urbanisme (mises en réseau régionalement), les structures transfrontalières comme les GECT et la MOT sont indispensables.

Elle a relevé les opportunités que constituent la programmation post 2020 et la présidence allemande de fin 2020 pour faire valoir ces enjeux, et obtenir une plus grande association des partenaires urbains transfrontaliers aux programmes.

Elle a également confirmé le besoin de rendez-vous tout au long du processus d'élaboration et de mise en œuvre des SCT, afin d'échanger aussi bien sur les enjeux de coordination internes aux structures, au sein du versant français et en transfrontalier.

Conseil National de la Montagne (CNM)



La MOT a participé les 10 avril et 6 novembre au Groupe de travail « Coopération Européenne et Transfrontalière » du CNM à Paris. Le 6 novembre, la MOT y est intervenue sur les enjeux de rétrocession fiscale transfrontalière.

Partenariats avec les réseaux nationaux

Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme

Si la FNAU est membre de la MOT depuis 2008, l'année 2019 est marquée du sceau du renforcement progressif des liens entre les deux structures, sur quatre niveaux :

- Stratégies transfrontalières : la MOT a été mobilisée en 2018 et 2019 sur trois SCT aux côtés d'agences d'urbanisme (Lille, Strasbourg, Pays Basque), les liens réguliers avec la FNAU se sont faits naturellement. Cette dernière a notamment été conviée à la réunion de réseau des SCT le 15 mai (voir page 26).
- Positionnement européen : les résultats des quatre SCT dans lesquels a été impliquée la MOT ont été l'occasion d'affirmer le positionnement des métropoles frontalières françaises auprès de la Commission européenne (réunion du 19 décembre). La FNAU en a été informée, et un travail est en cours pour mieux associer la FNAU, voire d'autres associations du « Pôle Joubert » à « l'Alliance pour la Cohésion transfrontalière » que la MOT compte engager en 2020.

→ Publications : la MOT a très directement participé au Point FNAU « L'Europe par les territoires » publié en avril 2019 et y a signé 4 articles. Elle a également rédigé un article pour un prochain Point FNAU intitulé « Santé et territoires » et qui paraîtra au 1er semestre 2020.

→ Evènements : si la MOT n'a pas directement été impliquée dans la 40ème Rencontre des agences d'urbanisme de novembre 2019, il est déjà prévu qu'elle co-pilote un atelier sur « les frontières maritimes et la géopolitique de la mer » avec la FNAU pour la Rencontre 2020 prévue à Brest. Par ailleurs, la FNAU sera associée au Borders Forum qui se déroulera en novembre 2020.

Régions de France

La MOT a poursuivi ses échanges avec Régions de France. En 2019 :

- Participation le 7 novembre au Groupe du réseau Europ'Act Coopération Territoriale Européen, CGET / Régions de France, Paris.

Fédération des EPL

La MOT est intervenue au Congrès des EPL (Elus des entreprises publiques locales), le 9 octobre à Strasbourg sur le thème « La coopération territoriale européenne au service des EPL ».



**AXE III
REPRÉSENTER LES
TERRITOIRES AUX
NIVEAUX EUROPÉEN,
OUTRE-MER ET
INTERNATIONAL**



Institutions européennes et prises de position

La coopération transfrontalière est une composante de la construction européenne, rendant indispensable les actions européennes de la MOT. Celle-ci revêt un double objectif, la représentation européenne des intérêts des acteurs de la coopération transfrontalière et en premier lieu du réseau de la MOT, et la capitalisation et l'échange d'expériences. La MOT est en contact régulier avec les institutions européennes.

Elle participe à leurs groupes de travail ou plateformes dédiés à la coopération transfrontalière. Elle fait connaître auprès d'elles ses prises de position et les recommandations de son réseau.



EN 2019

1 ATELIER ORGANISÉ A LA EUREGIONSWEEK

4 ÉTUDES EUROPÉENNES

Groupe de travail intergouvernemental

À la suite de la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne (2^{ème} semestre 2015) et de sa proposition de créer un outil juridique dédié à la coopération transfrontalière, un « groupe de travail intergouvernemental sur les solutions innovantes aux obstacles transfrontaliers » a été mis en place par le Luxembourg et la France.

Il avait pour mission de traiter des obstacles à la coopération transfrontalière et de tester la valeur ajoutée, la faisabilité et le format du nouvel outil juridique proposé.

Depuis la proposition de règlement de la Commission, en mai 2018, relative à la création d'un « mécanisme visant à lever les obstacles juridiques et administratifs dans un contexte transfrontalier » (ECBM), le groupe de travail promeut le nouvel outil auprès des parties prenantes et des Etats.

EN 2019

- La MOT a continué d'assurer le secrétariat du groupe intergouvernemental.
- Elle a participé aux échanges au niveau européen sur la proposition de règlement de mai 2018.
- Elle est intervenue sur l'ECBM sur lors de la réunion annuelle de la Plateforme des GECT qui s'est tenue à Palma, en Espagne, le 27 septembre 2019.

PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/activites-ue/groupe-intergouv-obstacles/>

Vers la création d'un « mécanisme visant à lever les obstacles juridiques dans un contexte transfrontalier » – le règlement « ECBM »

Le processus lancé par la présidence luxembourgeoise en 2015 a abouti à une proposition de règlement de la Commission : le règlement « ECBM » qui constitue l'une des cinq propositions de règlements de la CE pour la politique de cohésion 2021-2027.

Véritable avancée dans le domaine de la coopération transfrontalière, le règlement devrait permettre à un Etat membre de lancer un processus visant à terme l'application des normes juridiques et administratives d'un Etat membre voisin pour mettre en œuvre un projet ou une action transfrontalière spécifique, si sa réglementation interne constitue un obstacle à la réalisation de ce projet.

Cela peut concerner tout élément de la politique de cohésion (article 175 du TFUE).

La proposition de règlement prévoit cependant que chaque Etat décide pour chaque frontière, de mettre en œuvre ce dispositif, ou de continuer à utiliser d'autres mécanismes efficaces équivalents.

Les États devront établir une coordination interne via des points de contact nationaux.

En 2019, la négociation de la proposition de règlement a suivi son cours avec notamment les avis du CoR et du Comité économique et social, ainsi que le rapport du Parlement européen rendu le 29 décembre 2018.



Le groupe de travail intergouvernemental co-présidé par le Luxembourg et la France et animé par la MOT, accompagne la promotion de l'outil ECBM dans le contexte des négociations interinstitutionnelles en cours.

Représentation des intérêts du transfrontalier

La MOT assure un suivi des politiques européennes et fait entendre la voix du transfrontalier par ses prises de position européennes, qui permettent de faire remonter à ce niveau les besoins de son réseau.

Commission européenne

Les contacts se sont poursuivis et intensifiés notamment avec la DG REGIO. En 2019 :

- Alimentation de la Plateforme « Boosting EU border regions » tout au long de l'année.
- Participation le 31 janvier à l'atelier sur la résolution des obstacles législatifs et administratifs.
- Participation à la Conférence « Boosting Cross-Border Regions through better Transport » le 14 novembre 2019.
- Organisation d'une réunion sur les 4 Schémas de Coopération Transfrontalière (Lille, Strasbourg, Nice et Pays basque) le 19 décembre 2019 à Bruxelles avec la participation de la Commission européenne (voir page 26).
- Echanges sur la préparation d'un événement en novembre 2020 dans le cadre des 30 ans d'Interreg.

Comité européen des Régions

La MOT travaille avec le Comité européen des Régions, dans le cadre de la plateforme des GECT et du groupe interrégional sur la coopération transfrontalière.

En 2019 :

- Intervention lors de la réunion annuelle de la Plateforme des GECT qui s'est tenue à Palma, en Espagne, le 27 septembre 2019, en partenariat avec l'Eurorégion GECT Pyrénées-Méditerranée et le Gouvernement des Baléares, lors d'une table ronde dédiée au nouvel outil ECBM, actuellement en discussion au Conseil de l'UE (voir page 41).
- Suivi des GECT en Europe (via une cartographie).
- Suivi du groupe interrégional sur la coopération transfrontalière « CBC and EGTC ».
- Participation à la Semaine européenne des régions et des villes (EURegionsWeek, voir encadré ci-dessous) en octobre 2019 à Bruxelles.
- Echanges sur la préparation d'un événement en novembre 2020 dans le cadre des 10 ans de la Plateforme des GECT.

EUREGIONSWEEK

- Organisation de l'atelier «No country is an island: joint cross-border strategies for a clean energy transition» le 8 octobre (voir page 15).
- Intervention lors de l'atelier «Cross-Border Territories: Crucial places for engaging citizens for the future of Europe», organisé par l'Euro-Institut, au nom du réseau TEIN - Transfrontier Euro-Institut Network, le 8 octobre sur l'engagement et la participation citoyenne dans les territoires transfrontaliers. La MOT y a présenté l'initiative des cinq consultations citoyennes transfrontalières organisées en 2018.
- Participation à l'atelier «Better evidence on cross-border regions and INTERREG impacts», le 10 octobre, organisé par la DG REGIO sur l'observation transfrontalière et les initiatives ayant pour but d'améliorer et d'harmoniser les bases statistiques en transfrontalier. La démarche franco-allemande inscrite dans le Traité d'Aix-la-Chapelle en matière d'observation multi-niveaux y a été présentée.

PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org/actualites/news/news/show/energie-citoyennete-ecbm-observation-des-thematiques-majeures-au-coeur-des-ateliers-suivis-par/>



Parlement européen

La MOT a intensifié son travail avec le Parlement européen en suivant ses travaux sur la coopération transfrontalière, notamment les activités de la députée européenne, Anne Sander, vice-présidente de la MOT, qui préside le groupe de travail du Parlement sur la coopération transfrontalière. En 2019 :

- Suivi des élections européennes de mai 2019, avec publication d'une édition spéciale de la newsletter de la MOT, en juin 2019.
- Soutien dans la préparation d'un intergroupe sur la coopération transfrontalière avec réalisation d'une infographie et envois aux députés européens frontaliers en français, anglais et allemand ; prise de contacts avec plusieurs députés européens.
- Suivi des activités du groupe d'Anne Sander.
- Adhésion au réseau de la MOT de la députée européenne, Nathalie Colin-Oesterle.

Banque Européenne d'Investissement (BEI)



Le transfrontalier est devenu une priorité politique pour la BEI et le deuxième plan d'investissement pour l'Europe permettra une meilleure prise en compte des projets dans les régions transfrontalières. La MOT a poursuivi en 2019 son partenariat avec la BEI notamment dans le cadre d'une étude portant sur les projets d'investissement et de développement économique « Cross-border investment and economic development projects. Needs, obstacles, tools » (voir page 30).

« Les élections européennes ont montré que les attentes sont fortes vis à vis de l'Europe. (...) Elle doit être concrète, efficace et démocratique. C'est ce visage de l'Europe que le prochain Parlement européen doit s'engager à façonner. Les territoires transfrontaliers ont un rôle central pour la construction de cette Europe, ils la rendent visible et tangible auprès des citoyens. »

Anne Sander, députée européenne, vice-présidente de la MOT.

Conseil de l'Europe

La MOT suit de près la thématique des obstacles et celle de la participation des citoyens à la gouvernance transfrontalière, thèmes portés par le Comité européen sur la démocratie et la gouvernance (CDDG). En 2019 :

- Poursuite de la réflexion sur une plateforme européenne de résolution des obstacles mettant en cohérence des approches existantes en lien avec la plateforme EDEN du Conseil de l'Europe.
- Valorisation du rapport « Une répartition équitable de l'impôt dans les zones transfrontalières - Conflits potentiels et possibilités de compromis », publié en octobre 2019.



Projets, programmes et partenariats européens

La MOT promeut une « Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers » entre les différentes structures d'appui à la coopération transfrontalière existantes en Europe et mène des réflexions sur la mise en place d'une plateforme européenne des principaux acteurs de la coopération transfrontalière : sur une frontière (membres du réseau TEIN¹³), sur certains espaces géographiques (CESCI¹⁴, MOT), à l'échelle européenne (ARFE¹⁵). Les échanges d'expériences et de bonnes pratiques s'élargissent dans le cadre des projets européens. En 2019, la MOT a participé à l'élaboration de plusieurs projets, avec pour objectif, la promotion des sujets transfrontaliers qui doivent continuer d'avoir une place importante dans les programmes européens.

13 Réseau des Euro-Instituts

14 Central European Service for Cross-border Initiatives (frontières hongroises)

15 Association des Régions Frontalières Européennes



EN 2019

2

PROJETS EUROPÉENS DANS
LESQUELS LA MOT EST
PARTENAIRE

1

DICTIONNAIRE CRITIQUE
AUQUEL LA MOT PARTICIPE

Projets européens

En 2019, la MOT a été impliquée dans deux projets ayant obtenu un financement européen :

→ **Le Projet CECCUT «Capitales Européennes de la Culture et Cohésion Urbaine Transfrontalière»** visait à analyser le potentiel de l'initiative Capitale Européenne de la Culture comme levier d'intégration communautaire dans les espaces transfrontaliers de l'UE. La MOT a participé à la conférence et aux ateliers de lancement du 7 mars 2019, organisée à Esch-sur-Alzette, Capitale Européenne de la Culture 2022. Ce projet regroupe trois centres de recherches et est piloté par le LISER (Luxembourg Institute of Socio-Economic Research).

→ **Le réseau Jean Monnet Frontem «Frontières en mouvement»** (2019), porté par l'Université de Strasbourg en lien avec le réseau des Euro-Instituts (TEIN), vise à une lecture critique du modèle de l'Europe sans frontières. Il a pour but de créer un pôle de recherche pluridisciplinaire et international croisant deux champs de recherche jusqu'à présent peu connectés : les études européennes et les Border Studies. En particulier, sont préparés des toolkits concernant les quatre crises qu'ont connues ces dernières années les frontières européennes : la crise migratoire, la crise des ressentiments, la crise de Schengen, et l'Euroscepticisme.

Programmes européens de réseaux

ESPON : la MOT intervient aux séminaires de ce programme européen pour mettre en avant les enjeux des territoires transfrontaliers. En 2019 :

→ Contribution de la MOT au rapport d'ESPON « State of the European Territory », sur les thèmes « Smarter Europe » et « Europe closer to the citizens ».
→ Préparation et réalisation conjointe du webinaire ESPON/MOT « Services publics transfrontaliers », le 21 novembre 2019 (voir page 17).

INTERACT - URBACT - INTERREG EUROPE : la MOT assure une veille sur ces programmes notamment via leurs plateformes thématiques. Elle fait remonter au sein de son réseau les événements ou appels à projets pertinents pour les territoires transfrontaliers.

Partenariats européens

→ **Réseau TEIN** (réseau des Euro-Instituts) : TEIN est le réseau des organismes de formation et recherche sur le transfrontalier, piloté par l'Euro-Institut de Kehl. La MOT et l'ARFE en sont partenaires associés. En 2019 :

- préparation d'un dictionnaire (voir ci-dessous) ;
- intervention aux « Castle Talks », associant chercheurs, étudiants et praticiens, coordonnés par l'Université de Strasbourg les 18 et 19 novembre 2019 (table ronde sur les cicatrices de l'histoire) ;
- intervention lors de l'atelier « Cross-Border Territories: Crucial places for engaging citizens for the future of Europe », organisé par l'Euro-Institut, au nom du réseau TEIN (voir page 42).

→ **Central European Service for Cross-border Initiatives (CESCI)** : créé en 2009, le CESCI est un partenaire privilégié de la MOT. En 2019 :

- Intervention sur les financements transfrontaliers lors de la conférence des 10 ans du CESCI les 25 et 26 avril 2019 à Budapest.

→ **Association des régions frontalières européennes (ARFE)** : suivi et échanges réguliers sur les activités.

« DICTIONNAIRE CRITIQUE DES FRONTIÈRES, DE LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE ET DE L'INTÉGRATION EUROPÉENNE »

Dans le cadre d'un projet financé par les programmes « Jean Monnet », la MOT prépare avec l'Université de Strasbourg, l'Université d'Arras et l'Euro-Institut de Kehl un « Dictionnaire critique des frontières, de la coopération transfrontalière et de l'intégration européenne », version enrichie de la brochure « La coopération territoriale en Europe – Une perspective historique » publiée par la Commission européenne en 2015 à l'occasion des 25 ans d'INTERREG. En 2019, la MOT a réalisé des articles et des cartes tout au long de l'année. Il sera publié en 2020.





Coopération sur les frontières d'Outre-mer et à l'international

L'expertise de la MOT, opérateur labellisé par le gouvernement français dans le Livre blanc « Diplomatie et territoires » du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, s'exporte en dehors de la France métropolitaine. Avec son approche multiniveaux, cette expertise peut servir non seulement les frontières françaises et européennes, mais également les régions des Outre-mer et d'autres espaces géographiques. C'est ainsi que la MOT est sollicitée pour des études et missions en Guyane, sur l'île de Saint-Martin, en Afrique de l'Ouest, en Haïti et en République dominicaine. Ces missions ont concerné le développement de la coopération transfrontalière ou l'appui au renforcement de la gouvernance transfrontalière.



EN 2019

1 ÉTUDE SUR LES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES

2 ENTRETIENS MENÉS DANS LE CADRE DES ÉTUDES OUTRE-MER

12 FRONTIÈRES COUVERTES PAR LES ÉTUDES OUTRE-MER

Outre-Mer

Engagée avec les collectivités d'Outre-mer, traditionnellement la Guyane, mais également désormais Saint-Martin, la MOT poursuit son appui méthodologique à la coopération sur leurs frontières et veille à ce que soient pris en compte dans les politiques nationales et européennes les besoins spécifiques de ces territoires.

EN 2019

→ La MOT a poursuivi une réflexion, aux côtés de la Collectivité de Saint-Martin, sur les modalités d'une coopération transfrontalière améliorée et effective sur l'île de Saint-Martin et notamment sur son institutionnalisation, et avec les îles voisines.

Ouverture internationale

Dans l'objectif d'une ouverture internationale la MOT travaille notamment avec les réseaux de recherche (voir ci-contre).

EN 2019

→ La MOT est intervenue sur « Les outils de la coopération transfrontalière » lors de l'atelier « Panorama des outils de coopération internationale » organisé par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), le 20 décembre à Paris.

Réseaux de recherche

La MOT poursuit sa coopération avec les réseaux de recherche portant sur la coopération transfrontalière :

- le réseau mondial de chercheurs travaillant sur les frontières (BRIT),
- le réseau ABS (Association for Borderlands Studies),
- le réseau « BIG » (« Borders in globalization»), programme de recherche financé par le gouvernement canadien.

EN 2019

→ Préparation d'un projet « Borders of the 21st Century » avec l'Université de Victoria au Canada.

« La Collectivité de Saint-Martin a adhéré à la MOT (...), afin de disposer de l'ensemble de ses ressources et pour bénéficier de son expertise dans le cadre de la création d'une structure politique transfrontalière locale (GECT) entre Saint-Martin et Sint Maarten. »

Daniel Gibbs, Président du Conseil territorial de Saint-Martin.



Saint-Martin, frontière entre la France et les Pays-Bas



L'Oyapock, fleuve marquant la frontière entre la France (Guyane) et le Brésil



Pour télécharger le rapport en format électronique :

http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user_upload/documents/Documents_MOT/MOT_rapport_activite_2019.pdf

Pour être informé de l'actualité de la coopération transfrontalière et des activités du réseau, abonnez-vous à la newsletter mensuelle de la MOT :

<http://www.espaces-transfrontaliers.eu>

© Mission Opérationnelle Transfrontalière, tous droits réservés

Parution : Juin 2020

Mission Opérationnelle Transfrontalière

38 rue des Bourdonnais

75 001 Paris - France

Tel : +33 (0)1 55 80 56 80 - mot@mot.asso.fr

<https://twitter.com/reseauMOT> - <https://fr.linkedin.com/company/reseaumot>



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

